Chers collègues,

Ce vendredi 20 novembre 2026 se tient un Comité Social Territorial (CST) de notre collectivité. En signe de protestation ferme, vos organisations syndicales CFTC, FO et UNSA ont pris la décision de ne pas siéger aujourd'hui.

Pourquoi ce geste fort ?

Nous avons appris hier avec stupeur que les agents du service Pass Agent ont été informés mercredi de la suppression envisager du Pass Agent au plus tard le 31 décembre 2027. Cette annonce a été confirmée lors du CST de la Ville de Saint-Étienne, alors même que ce sujet ne figurait pas à l'ordre du jour et qu'aucune concertation n'avait été menée !

Le projet envisagé consisterait à remplacer le Pass Agent à la Ville de Saint Etienne par une association gérée par les syndicats, sur le modèle de l'ancien CASC — un système dont les plus anciens d'entre vous gardent un souvenir amer — au motif de confier la gestion des œuvres sociales aux agents.

Ce qui est en jeu pour vous, agents de la Métropole

- Une perte d'acquis majeure : Que deviendront vos avantages actuels, et notamment votre accès aux prestations du CNAS (chèques vacances, CESU, subventions séjours, aides familiales...) ?
- Une décision unilatérale subie par la Métropole : Comment la Ville de Saint-Étienne peut-elle décider seule du sort d'un dispositif commun sans concertation, mettant Saint-Étienne Métropole et ses agents devant le fait accompli ?
- Un mépris du dialogue social : Aucune enquête de satisfaction n'a été menée auprès des agents, et le comité de suivi des œuvres sociales a été totalement court-circuité.

Nos exigences immédiates

- Face à cette méthode brutale et au danger qui pèse sur votre pouvoir d'achat et vos avantages sociaux, la CFTC, FO et l'UNSA refusent de cautionner ce passage en force.

Nous exigeons de l'exécutif métropolitain et de la direction générale :

- La tenue sans délai d'un comité de suivi extraordinaire des œuvres sociales pour faire toute la transparence sur ce dossier.

- Des garanties claires sur le maintien de vos droits et de l'accès au CNAS pour l'ensemble des agents de Saint-Étienne Métropole.
- La consultation directe des agents avant toute remise en cause d'un dispositif qui fonctionne et auquel nous sommes attachés.
- Une rencontre rapide avec le Président qui n'a, à ce jour, pas rencontré les organisations syndicales de notre collectivité.

Quid des dossiers du jour ?

Notre retrait de ce CST ne remet pas en cause les différentes avancées que nous devions valider (augmentation du ticket restaurant, augmentation de la prise en charge mutuelle et prévoyance, transformation de poste pour la promotion interne).

Ceux-ci seront validés par le CST puisque celui-ci a pu se tenir. Et si les autres syndicats avaient rejoint notre position, le CST aurait simplement été ajourné et aurait été reconvoqué sous 8 jours.

Nous ne laisserons pas démanteler votre action sociale dans le dos des agents !

Nous vous tiendrons informés des suites données à notre demande.

Vos représentants CFTC, FO3 et UNSA